



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

V i g n e

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°556 du 28 juin 2006 - 2 pages

Stades

Les parcelles se situent à présent entre nouaison (stade 27) et baies de la taille d'un grain de plomb, les grappes commencent à s'infléchir vers le bas (29). Ce dernier stade se généralise à l'ensemble des cépages.

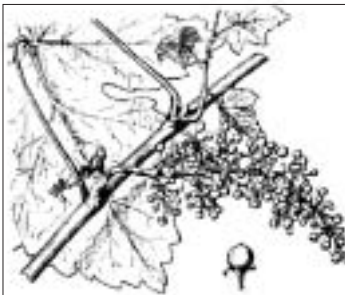
Pour comparaison, la date moyenne de l'acquisition de ce stade 29 (trois cépages confondus) pour les dix dernières années se situe au 27 juin.

Stades moyens observés :

Chardonnays: stade fin 27 "nouaison, les ovaires grossissent et l'ensemble des pièces florales est détaché". Le stade 29 "baies à taille de grains de plomb, les grappes commencent à s'infléchir vers le bas" se généralise progressivement.

Pinots noirs : stades pratiquement équivalents aux Chardonnays. Le stade 29 se généralise.

Pinots meuniers : l'hétérogénéité constatée précédemment demeure en partie, le stade 27 "nouaison" est encore très fréquent alors que le stade 29 est déjà en cours en parcelles plus précoces.



Stade fin 27 à 29 : les grappes s'infléchissent vers le bas

sées par les conditions chaudes et humides actuelles). Le maintien des conditions pluvio-orageuses qui sévissent depuis mi-juin pourraient dynamiser le risque épidémique. Hormis des cas ponctuels déjà décrits (foyers au bois), les expressions de rot gris (mildiou sur inflorescences puis sur jeunes grappes) sont encore peu courantes au vignoble correctement protégé. Attention cependant, les durées d'incubation plus longues sur grappes nécessitent d'être vigilant et attentif à l'observation. En parallèle, les suivis de différents témoins non traités répartis dans le vignoble reflètent d'une part l'hétérogénéité des expressions de la maladie en fonction des contaminations (situations locales) et d'autre part traduisent une expression à présent plus soutenue des taches voire de symptômes de rot gris.

Depuis notre dernier bulletin, l'ensemble du vignoble a été concerné au moins une fois par des précipitations, les quantités ont été plus importantes localement dans l'Aube (Colombey la Fosse, les Riceys...).

Dernières contaminations relevées par le modèle Milvit:

Depuis notre dernier bulletin, l'ensemble du vignoble a été concerné au moins une fois par des précipitations, les quantités ont été plus importantes localement dans l'Aube (Colombey la Fosse, les Riceys...).

Dernières contaminations relevées par le modèle Milvit:

date (intensité)	secteur	sorties de taches
20 juin faible	Viviers/A	26 juin
21 juin faible à moy	localisée	27 juin
24 juin faible	localisée	30 juin
25 juin faible à forte	localisée(*)	01 juil

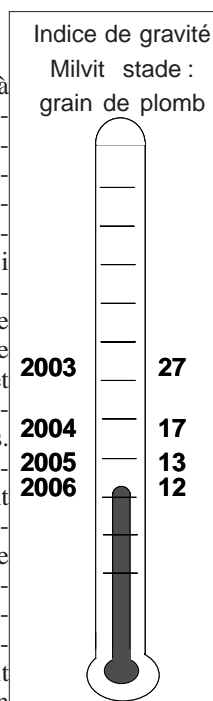
(*) le secteur de Charly/Marne est particulièrement concerné par des contaminations répétitives classées moyennes (le 21 juin) à fortes (le 25 juin) par Milvit.

■ Nos conseils : la préconisation demeure identique par rapport à notre précédent bulletin. La persistance des conditions pluvio-orageuses et l'apparition à présent plus fréquente de taches à une époque encore de grande sensibilité de la vigne, incitent inévitablement au maintien d'une protection rigoureuse.

Gestion des renouvellements, suivant trois

Mildiou

Globalement, et jusqu'à cette date, la situation demeure bien maîtrisée malgré une pression de la maladie régulièrement entretenue par les nombreux épisodes orageux. Ceci étant, la vigne se situe encore dans la période de grande sensibilité, forte croissance des rameaux et jeunes feuilles et grossissement des jeunes baies. De nouvelles taches d'expression très récentes sont observées assez facilement au vignoble en ce début de semaine y compris dans des secteurs assez épargnés jusqu'à présent. En général, il s'agit de taches assez limitées en nombre, en cours de fructifications (favori-



Mildiou

Sorties de taches, risques encore élevés

Oïdium

symptômes plus fréquents maintenir une protection soignée

Tordeuses

Vol de 2ème génération non encore actif Attendre nos prochaines informations

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0910 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

cas de figure :

- cas général, parcelles saines ou quasi saines (quelques rares taches), très peu ou pas concernées par les récents orages, réintervenir à échéance classique selon le type de fongicide (soit 12 ou 14 jours). Toujours anticiper d'une journée (ou deux) en cas d'orages annoncés.

- cas des parcelles présentant des taches assez fréquentes et/ou secteurs à risque plus élevé comme l'Aube, ou encore secteurs concernés par des précipitations orageuses d'importance, maintenir une protection resserrée de 2 jours.

- cas des foyers importants mais spécifiques (localement Bligny, Merreys/A, Celles/O, ...), maintenir un délai de renouvellement de 8-10 jours maximum. Respecter les règles d'utilisation des fongicides.

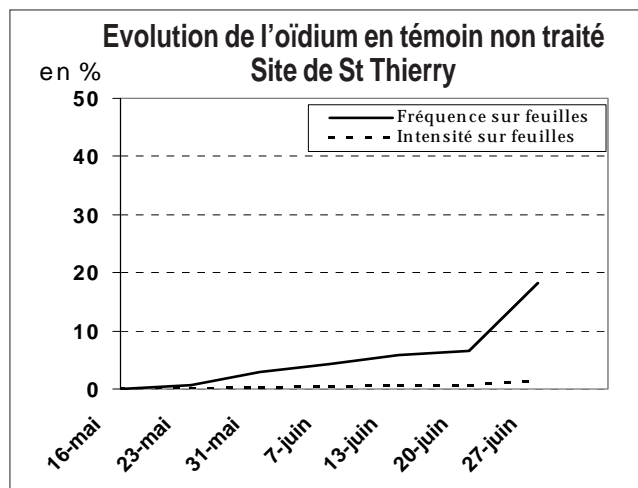
A présent la systémie devient plus limitée sur grappes. Comptabilisez bien le nombre d'interventions à base de QoI, DMM, iprovalicarbe, zoxamide et d'anilides afin de prévenir le développement des résistances.

Oïdium

Nous notons assez peu de changement par rapport à la semaine dernière mais une tendance à une expression plus fréquente de symptômes. Dans son ensemble, le vignoble présente une situation encore assez saine compte tenu de conditions climatiques assez favorables au développement de l'oïdium.

Dans les parcelles traditionnellement sensibles (sites à historique 'oïdium') ou en situations plus opportunistes (déficience de protection,...) des symptômes foliaires épars sont assez facilement observables. Sur certains sites, des foyers un peu plus conséquents (également en défaut de protection) sont observés depuis quelques jours (un cas par exemple sur le terroir Villers-Marmery).

Dans nos sites de suivi en conditions non traitées, parcelle d'Avize, la fréquence de feuilles présentant des symptômes atteint 9 %, la surface foliaire touchée est encore très limitée avec moins de 1 %. Sur le site de St Thierry, la maladie a nettement progressé, la fréquence de feuilles touchées atteint à présent 18 %, l'oïdium progresse également sur grappes (attaque encore limitée). La maladie entre à présent dans une phase nettement plus expressive en conditions favorables (voir graphique ci-dessous).



■ Nos conseils : la conjonction de la période de pleine sensibilité de la vigne et des conditions climatiques actuelles plutôt favorables à l'expression puis à la progression de la maladie requiert de maintenir une très bonne protection (de surcroît dans les parcelles les plus sensibles). Cas général, réintervenir au maximum à échéance du produit en soignant la qualité de pulvérisation. Cas de parcelles présentant des symptômes foliaires, resserrer l'intervalle de protection de 2 jours.

Brenner

Les pluies orageuses sont encore susceptibles de générer de nouvelles contaminations ponctuelles. En effet, de nouvelles projections d'ascospores, en plus faibles quantité ont été encore observées dernièrement.

■ Nos conseils : maintenir encore la protection dans les parcelles sensibles de l'Aube (anti-mildiou ou anti-oïdium homologué brenner).

Tordeuses

A ce jour (27 juin), aucune capture correspondant au début de vol de la 2ème génération de cochlitis (principale espèce en terme de représentativité) n'a encore débuté. Il en est de même pour l'eudémis, cette espèce présente encore par ailleurs quelques captures sporadiques de 1ère génération. Le début de vol de 2ème génération devrait être assez imminent par contre le dépôt des premiers oeufs peut l'être moins.

■ Nos conseils : attendre nos prochaines informations. Aucune date précise de traitement de type ovicide ne peut être indiquée actuellement. Les viticulteurs souhaitant utiliser une spécialité insecticide RCI devront positionner leur intervention au tout début de l'activité de ponte. Si besoin, en cas de découverte d'oeufs dans les jours à venir, un flash spécial vous indiquera les dates optimales d'intervention.